

LE MESSAGE SYNDICAL

ORGANE DES SYNDICATS DE TRAVAILLEURS CHRETIENS DE L'UNION REGIONALE DE L'OUEST (C. F. T. C.)

LOIRE-INFÉRIEURE - MAINE-ET-LOIRE - VENDEE - VIENNE - DEUX-SÈVRES



Téléphone 120.71 - NANTES
Syndicats Chrétiens

ADMINISTRATION ET REDACTION : 6, rue de Bel-Air — NANTES
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

ABONNEMENT ANNUEL
Syndiqués : 2 fr. ; de soutien : 10 fr. ; Etranger : 15 fr.

Compte Chèques-Postaux 208-78 - Nantes
Union Nantaise Syndicats des Travailleurs Chrétiens
6, Rue de Bel-Air — NANTES

L'Education Ouvrière et les Syndicats Chrétiens

L'EDUCATION OUVRIERE EST LA PIERRE ANGLE DU SYNDICALISME REFORMISTE

« L'éducation ouvrière ? » nous répond M. Tessier... Mais elle constitue le fondement et même la raison d'être de notre syndicalisme. Vous-même avez souligné, en effet, que le mouvement syndical chrétien est essentiellement « réformiste », non seulement dans ses méthodes, mais encore dans ses buts. Pour nous, il ne s'agit pas de s'attaquer aux bases du régime social actuel, mais de l'améliorer progressivement, au moyen de réformes obtenues par une action pacifique et par la collaboration des classes. Guidés par l'idéal chrétien, nous voulons obtenir, dans les rapports sociaux, le maximum de justice, de paix, de charité. Nos moyens d'action ont toujours été résolument pacifiques : nous avons toujours rejeté les méthodes révolutionnaires telles que le sabotage, le boycottage et autres formes d'action violente ; nous considérons la grève comme un moyen de défense légitime pour la classe ouvrière, mais comme un pis-aller comportant de gros risques et dont il ne faut user qu'avec circonspection. Nous sommes, au contraire, naturellement favorables à la formation de commissions mixtes, patronales et ouvrières, à l'usage de l'arbitrage, à l'établissement de contrats collectifs — enfin à toutes les formes de collaboration sociale capables soit de prévenir, soit d'arbitrer les conflits et de les résoudre au mieux des intérêts ouvriers et de l'intérêt général.

Or, pour que les travailleurs soient capables de participer à cette action sociale, il faut, de toute nécessité, leur donner les moyens d'affronter, de comprendre les problèmes du travail et de l'économie. Comment des militants ouvriers peuvent-ils discuter de ces problèmes avec des patrons d'une haute compétence économique et technique, s'ils n'en ont pas eux-mêmes, une connaissance aussi approfondie que possible ? La formation professionnelle et syndicale des militants doit donc s'accompagner d'une solide formation intellectuelle générale, sans laquelle ils ne peuvent remplir leur mission.

Sans cette formation, ils ne comprendraient pas à sa valeur la véritable grandeur de leur rôle de chef. Ils n'auraient pas d'autorité ni d'influence éducative sur les masses syndiquées, et n'obtiendraient pas la confiance des ouvriers non encore organisés.

Enfin, ils risqueraient de prendre des décisions pernicieuses pour la classe ouvrière autant que pour l'Etat lui-même et pour l'ordre social tout entier ; d'émettre, par exemple, et de travailler à faire aboutir des revendications inopportunes ou irréalisables ou même dangereuses. Un militant doit connaître l'étendue de ses responsabilités — et celles-ci sont parfois incommensurables. Or, il ne peut les connaître que grâce à une éducation méthodique et aussi approfondie que possible.

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'EDUCATION OUVRIERE

Comment concevez-vous les principes essentiels de cette éducation ouvrière ?

— Nous nous attachons tout d'abord à l'enseignement professionnel, premier échelon de toute éducation ouvrière, par une organisation rationnelle de l'apprentissage et de l'enseignement technique. Puis, nous estimons aussi qu'un minimum de connaissances générales est indispensable aux militants. Mais il pourrait y avoir un écueil dans une certaine dispersion de cet enseignement général. Voici pourquoi nos écoles, nos cercles d'études s'attachent à spécialiser chaque militant dans l'étude d'une question donnée. Il s'agit en effet, d'éviter les généralités forcément superficielles, de donner aux travailleurs des connaissances claires, de les accoutumer à mettre de l'ordre dans leurs idées, d'exprimer celles-ci avec concision. Car, s'il est nécessaire de leur apprendre à exposer leur pensée, il faut aussi « garder » développer leurs dons oratoires sans un développement parallèle de leurs connaissances. Un bon militant ne doit pas être un « phraseur », mais un travailleur capable de s'aventurer sans crainte

LES REALISATIONS DES SYNDICATS CHRETIENS DE FRANCE DANS LE DOMAINE DE L'EDUCATION OUVRIERE.

Si nous passons maintenant du domaine de la théorie dans celui de la pratique, pourriez-vous nous indiquer en raccourci, ce qu'on réalise les syndicats ouvriers pour l'éducation des travailleurs ?

— N'oubliez pas, tout d'abord, que si le syndicalisme chrétien a puisé sa doctrine, ses principes fondamentaux, dans les enseignements de l'Eglise, il a trouvé, pratiquement, son origine dans un mouvement éducatif dont l'œuvre des « cercles catholiques » et les « semaines sociales » sont les manifestations les plus connues. Les semaines sociales — dont l'« Information Sociale » publie chaque année un compte-rendu — ont, vous le savez, un quadruple but éducatif : instruire les propagandistes du mouvement catholique social sur une grande question variant chaque année selon l'actualité sociale ; leur rappeler, à cette occasion, les points essentiels de la doctrine catholique ; donner aux militants l'occasion de se rencontrer et reprendre contact ; provoquer un examen en commun des résultats obtenus par le mouvement.

Portés de cet exemple et de leur origine, les syndicats ouvriers chrétiens de France se sont préoccupés de créer et de développer pour leurs membres des organisations d'enseignement professionnel, formation syndicale et sociale, formation des militants et des propagandistes.

ORGANISATIONS D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Et d'abord, les organisations d'enseignement professionnel. Elles sont extrêmement nombreuses, surtout dans les syndicats d'employés et dans les groupements féminins.

A Paris, dans le seul Syndicat des employés, l'enseignement professionnel comprend plus de 60 cours, soit au siège central, soit dans les sections. Ces cours réunissent environ 1.300 élèves.

Les syndicats féminins, ceux de l'Abbaye, et ceux du boulevard des Capucines, ont organisé aussi à Paris de très nombreux cours destinés, soit aux employées, soit aux ouvrières, et se faisant le soir, en semaine, ou le samedi après-midi.

En province, l'enseignement professionnel est également distribué avec succès par les syndicats chrétiens, qui sont ainsi parmi les meilleurs réalisateurs de la loi Astier. Une enquête ouverte en 1928, faisait ressortir l'existence, dans leur sein, de 720 cours professionnels réunissant plus de 6.400 élèves. Ces chiffres ont sensiblement augmentés depuis lors.

FORMATION SOCIALE ET SYNDICALE

En même temps, les syndicats chrétiens se préoccupent de la formation syndicale et sociale, sur la nécessité de laquelle leurs congrès ont maintes fois attiré l'attention de leurs adhérents. Ce qu'ils cherchent avant tout, c'est beaucoup moins à réunir une multitude de syndiqués plus ou moins indifférents qu'à constituer des noyaux sociaux solides d'adhérents, ayant de fortes et ardentes convictions. Aussi, dans les groupements féminins comme dans les groupements masculins, fait-on un très large usage à tout ce qui a pour but et pour effet le développement de la formation sociale.

A la base de cette activité il convient de placer les cercles d'études sociales qui existent dans bon nombre de syndicats et qui, parfois, ont un caractère intersyndical ; ils réunissent surtout les éléments jeunes ou de deux fois par semaine. Ces commissions ou cercles d'études étaient, en 1928, au nombre de 233.

Parfois, un syndicat ou un groupe de syndicats tiennent pour leurs membres une « journée sociale ». Quelquefois même il est organisé des réunions qui occupent toutes les soirées d'une semaine et sont coupées le dimanche, par une importante manifestation.

Au point de vue de la formation,

LA PIERRE D'HONNEUR APPARTIENT AU SYNDICAT PARISIEN DES EMPLOYES DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE, AVEC SES COMMISSIONS D'ETUDES OUVERTES A TOUS LES SYNDIQUES, SON « ECOLE DE MILITANTS » QUI PREPARE A L'ACTION DES MILITANTS DEVOUES, SON COURS DE CONFERENCIERS, QUI S'ESPACE SUR UNE ANNEE, SON COURS DE REDACTION ; SON JOURNAL L'EMPLOYE, QUI A L'IMPORTANCE D'UNE REVUE, ET SA BIBLIOTHEQUE RICHE DE 1.200 VOLUMES. CETTE ANNEE, L'« ECOLE DES MILITANTS » A, AU PROGRAMME DE SA « PREMIERE ANNEE », L'ETUDE DES ORIGINES DU SYNDICALISME CHRETIEN DANS L'ORDRE MORAL, DANS L'ORDRE SOCIAL ET DANS L'ORDRE ECONOMIQUE, QUESTIONS ENJOIGNANT L'ETUDE DE LA FONCTION SOCIALE INDIVIDUELLE, DE LA FAMILLE, DE L'ETAT, DE LA PROPRIETE, DU « JUSTE PRIX », DU « JUSTE SALAIRE », DE L'ASSOCIATION, DES DIVERSES DOCTRINES SOCIALES, DE LA PRODUCTION, DU TRAVAIL, DE LA REPARTITION DU PRODUIT, ETC... QUANT A LA SECONDE ANNEE DE COURS, ELLE VA PLUS AU FOND DE TOUTS CES PROBLEMES EN ETUDIANT DE PRES : le mouvement syndical français en général et notre syndicalisme en particulier, ainsi que le résultat du syndicalisme ; le contrat de travail, les conditions du travail (salaires et limitations de la journée de travail), l'hygiène et la moralité dans le contrat de travail, la collaboration des facteurs de la production à l'occasion du contrat de travail, les conflits nés à l'occasion du contrat de travail (grèves et lockout), etc...

La jeunesse syndicaliste chrétienne, constituée au sein des Syndicats ouvriers de la région parisienne, consacre également une partie de son activité à la formation sociale et syndicale de ses membres, à la disposition desquels elle met son « Cercle Raoul Brizion ».

Les jeunes syndicalistes (masculins et féminins) de province ont également mis sur pied une œuvre éducative en progrès constants.

Du reste, les Unions régionales sont également dotées de semblables organes. C'est ainsi que l'Union du Nord et celle du Sud-Est possèdent de nombreux cercles d'études et qu'elles ont institué de fécondes journées sociales et, surtout, obtenu d'excellents résultats avec leurs Ecoles normales ouvrières.

LA FORMATION DANS LES SYNDICATS FEMINIENS

A Paris, l'Union centrale donne la formation à ses membres : 1° par ses journées intersyndicales mensuelles comprenant : le matin un cours de doctrine sociale ; l'après-midi une réunion de délégués de secteurs et de sections, et une conférence sociale ; cours et conférences sont suivis de discussions ; 2° par une commission d'études ; 3° par les cercles dans les sections ; 4° par la participation au cours des conférencières, donné par le Secrétariat social de Paris ; 5° par une session annuelle d'études organisée par les syndicats de l'Abbaye.

La « Ruche syndical », organe mensuel, et la bibliothèque sociale et syndicale, sont encore des excellents moyens de formation mis à la disposition des adhérentes de l'Union centrale.

A la Fédération française des Unions de syndicats professionnels féminins, boulevard des Capucines, la formation est assurée par l'Ecole Normale Sociale. Cette formation s'obtient sur un espace de trois ans au minimum par la Journée des propagandistes, la Semaine syndicale et la session des propagandistes.

La Semaine syndicale comporte un enseignement qui est donné : 1° par des cours assurés par les professeurs de l'« Ecole Normale Sociale » ; 2° par un cercle d'études sur une question d'ordre social pratique et à laquelle chaque « semainière » doit répondre par écrit ; 3° par un cours touchant plus directement à la vie professionnelle ou à la propagande, et qui est fait par un propagandiste.

La Session des propagandistes dure trois semaines environ et ne peut, par le fait même, s'adresser qu'à un petit nombre de travailleuses. Elle comporte des cours de principes, l'étude des lois sociales, un travail personnel, une formation à la parole.

Ce n'est qu'après avoir suivi trois

L'Encyclique de Pie XI sur la question sociale et ouvrière

Au cours du magnifique pèlerinage international à Rome, pour célébrer le quarantième anniversaire de Rerum Novarum, les représentants du monde du travail, patrons et ouvriers, réunis le 15 mai, au Vatican, dans la cour Saint-Damase, au nombre de huit mille, pour y entendre la voix du Pape, ont reçu communication de la nouvelle Encyclique de S. S. Pie XI, sous forme de résumé qu'on va lire. Tous nos lecteurs en comprendront l'importance et partageront notre joie et notre reconnaissance.

L'Encyclique Quadagesimo anno — ainsi sera désignée cette lettre dont les premiers mots révéleront, dès l'abord, le caractère commémoratif — commence par rappeler combien nécessaire et combien opportune fut, il y a quarante ans, la publication de la « Rerum Novarum ». Nécessité et opportunité qu'attestent les unanimes acclamations qui saluèrent son apparition et l'impérieuse souvenir que les générations successives en gardent et en garderont toujours à bon droit comme d'un don insigne de Dieu à l'Eglise et à l'humanité.

Le corps de l'Encyclique comprend trois parties.

LES PRINCIPAUX BIENFAITS DE L'ENCYCLIQUE « RERUM NOVARUM »

Dans la première, le saint Père énumère, entre beaucoup d'autres, les principaux et les plus précieux bienfaits de la « Rerum Novarum ». Au développement des sciences sociales et économiques suivant la ligne des principes catholiques, cette Encyclique a donné tout à la fois un fondement sûr et une efficace impulsion. Elle a poussé à donner aux travailleurs une solide formation religieuse, morale et sociale, qui les pénétrât de leur dignité d'hommes et de chrétiens et les préparât sérieusement à défendre, avec conscience et sagesse, les intérêts moraux et économiques de leur classe et les rendit aptes à guider les autres dans la voie du relèvement. Le libéralisme, jusqu'alors, régnait en maître sur les sphères dirigeantes : Léon XIII lui a contraint à faire peu à peu place à une politique sociale plus docile aux aspirations de la justice. Contre son inique opposition, il a revendiqué, avec une ferme énergie, pour les ouvriers, le droit de s'associer en vue d'une fraternelle entraide et de la défense légitime de leurs droits.

De fait, de toutes parts, ont surgi, dès lors, de nombreuses associations

d'ouvriers, d'artisans, de paysans, qui se sont appliqués, autant que le permettaient les circonstances, à mettre en pratique les directives de Léon XIII, confirmées par ses successeurs et ont, par là, bien mérité de la religion, de la civilisation et de la prospérité sociale. L'expérience de ces quarante années, affirme à bon droit le saint Père au terme de cette première partie, atteste que la « Rerum Novarum » est véritablement devenue la Grande Chartre de l'action sociale catholique.

Sa Sainteté examine ensuite, dans la seconde partie de sa lettre, certaines questions qui prêtent plus facilement à discussion ou sur lesquelles, en égard aux changements si profonds survenus dans les conditions de la vie sociale, il lui paraît plus nécessaire de formuler un jugement précis et pleinement autorisé.

SUR DES QUESTIONS D'UNE SITUATION PARTICULIERE

En effet, ainsi que l'avait fait déjà Léon XIII, le Souverain Pontife rappelle tout d'abord que l'Eglise et son Chef ont non seulement le droit, mais encore le rigoureux devoir de se prononcer en matières sociales, non certes sur les problèmes de la technique ou sur les intérêts temporels qui s'y agitent, mais sur tout ce qui, dans ce domaine, touche la loi de la morale ou de l'Évangile.

C'est ainsi que l'Encyclique proclame à nouveau la doctrine de Léon XIII, qui est celle de l'Eglise, sur le droit de propriété et son double caractère, individuel et social, dénonçant, comme des erreurs également pernicieuses, l'individualisme égoïste et le communisme ; elle rappelle les obligations qui grèvent la propriété et définit les droits de l'Etat vis-à-vis du domaine privé.

Le capital et le travail sont les deux éléments essentiels du régime économique moderne. Concernant leurs rapports mutuels, le Saint Père affirme que ni l'un ni l'autre n'a le droit de revendiquer pour soi la totalité du produit de leur commun effort ; il invoque à ce propos les paroles formelles de Léon XIII : « Il ne peut y avoir de capital sans travail, ni de travail sans capital. » Dans le passé, le capital et le travail se sont partagé les avantages d'une manière trop injustement disproportionnée, laissant, en face l'une de l'autre, une minorité entre les mains de laquelle s'accumulent d'énormes richesses et une multitude immense de prolétaires n'ayant en propre que leurs bras et leur dur travail. Il faut absolument réorganiser le régime économique et le ramener aux normes de la justice sociale, de manière à assurer une plus équitable répartition des produits de l'effort combiné du capital et du travail. Ainsi s'opérera ce relèvement du prolétariat que Léon XIII appelait de

tous ses vœux. Sans doute, la diversité des conditions sociales, qui fait partie du plan si sage du Créateur, ne disparaîtra jamais ; d'autre part, cependant, le prolétariat ne peut être la condition normale et durable de la plus grande partie du genre humain. Il faut que les prolétaires s'élèvent graduellement à ce degré d'aisance modeste que donne la propriété. On n'y parviendra, dans l'ordre présent des choses, qu'à la faveur d'une juste et équitable rémunération du travail. Le salaire doit donc suffire à couvrir non seulement les besoins, mais encore les charges familiales d'un honnête travailleur et lui fournir le moyen d'améliorer effectivement sa condition dans le sens qui vient d'être indiqué.

Le Saint Père termine cette seconde partie de l'Encyclique en esquissant les lignes essentielles suivant lesquelles le régime social actuel doit être réformé pour répondre à la loi de justice. A la lutte des classes, il faut que succède une véritable et sincère collaboration des diverses fonctions et professions. Le travail n'est pas une marchandise ordinaire ; en lui se reflète toujours la dignité humaine du travailleur, et celle-ci commande le respect. La diversité des industries, la grande variété de la production, la multiplication des fonctions concourent toutes au bien général, et la société sera d'autant plus étroitement unie et plus harmonieusement ordonnée que tous et chacun rempliront plus fidèlement les devoirs de la profession qui constitue leur vraie et providentielle vocation.

SUR LE REGIME ECONOMIQUE MODERNE CATHOLICISME ET SOCIALISME

Dans la dernière partie de son Encyclique, le Souverain Pontife, du haut de la Chaire apostolique, embrasse tout l'ensemble si complexe du régime économique moderne. Il ne le condamne pas comme mauvais en soi, mais il ne peut s'empêcher de dénoncer les déformations profondes et les graves abus qui le violent. La concurrence effrénée de jadis a fait place à une concentration excessive, entre les mains d'un petit nombre, de la puissance économique, non seulement dans chaque nation en particulier, mais encore dans le monde entier. Concentration et prépotence qui dégénèrent trop facilement en un despotisme tyrannique ! A ce désordre, il n'est d'autre remède que le retour aux salutaires principes de la philosophie sociale catholique et leur judicieuse application au régime du capital et du travail ainsi qu'à leurs mutuelles relations.

Le socialisme s'était flatté d'apporter à ce désordre un remède radical, qui s'est toutefois révélé pire que le mal. Depuis le jour où Léon XIII fit paraître son Encyclique il a, lui aussi, subi de profondes transformations. Il s'est partagé en deux courants bien distincts. Le premier, qui tire du socialisme ses plus extrêmes conséquences, a son communisme ; il est trop évident que son radicalisme ne saurait se concilier en aucune manière avec la doctrine de l'Eglise. L'autre, qui a conservé le nom de socialisme, a, en bien des pays, considérablement mitigé son programme : sur bien des points, ses vues se rapprochent si fort des principes catholiques, que plusieurs en viennent à se demander s'il n'y a plus vraiment, entre lui et nous, qu'une querelle de nom et d'étiquette. Le Saint Père, toutefois, n'hésite pas à déclarer que ce socialisme, même ainsi mitigé et bien que plusieurs de ses revendications pratiques ne heurtent pas la justice et sont partagées par l'Eglise, soutient, en tant que socialisme, une conception fondamentale de la Société, si contraire à celle que propose l'Évangile, que toute conciliation doctrinale entre les deux points de vue reste absolument impossible : nul ne peut être tout à la fois un bon catholique et un vrai socialiste.

Aussi, le Souverain Pontife, avec une tendresse toute paternelle, conjure ses fils qui, leurrés par un vilain mirage, se sont égarés dans les rangs du socialisme, de revenir sans délai à cette maternelle Eglise qu'ils ont eu le grand tort d'abandonner, de se joindre aux généreuses phalanges qui, fidèles aux enseignements de Léon XIII, travaillent de tout leur pouvoir à restaurer la société sur le fondement solide de la justice et de la charité.

LES REMEDES NECESSAIRES AUX MAUX PRESENTS

Passant ensuite à l'examen plus détaillé des remèdes qui se recomman-

dent pour guérir les maux du temps présent, Sa Sainteté observe très justement que la racine et la source du désordre, que révèle le régime capitaliste moderne et le socialisme, réside dans la recherche exclusive des avantages d'ici-bas, sans souci de Dieu et des biens éternels. C'est à cette racine et à cette source qu'il convient tout d'abord de s'attaquer, en orientant à nouveau les esprits et les cœurs vers Dieu et en leur enseignant à se nourrir d'un idéal plus noble et plus pur.

Avant tout on s'attache à réformer les mœurs, à restaurer le régime de la justice qui doit informer et pénétrer toute l'économie sociale. Alors, encore un large champ d'action restera ouvert à la charité, l'unique lien solide et efficace qui peut unir tous les hommes en une seule famille.

A cette rénovation de la Société sur les bases de l'Évangile et de la charité chrétienne, tous les hommes de bonne volonté doivent apporter leur concours. Le Saint Père se réjouit de constater les initiatives si nombreuses et le zèle ardent qu'apportent, à l'accomplissement de cette tâche, en divers pays, non seulement le clergé mais encore tant de laïques, tant de jeunes gens aussi, tous animés de l'esprit de l'Action Catholique. Il les encourage paternellement à se dévouer sans relâche à ce noble apostolat. Il ne peut s'empêcher de rappeler à quelle catastrophe le monde serait exposé si cet ordre de choses venait à prévaloir, que certains esprits téméraires appellent de tous leurs vœux et qui heurte de front tous les principes du christianisme. Forte des divines promesses, l'Eglise ne redoute rien pour elle-même ; mais elle tremble pour ses enfants, pour tant d'âmes qui seraient vouées à une ruine certaine. Tous donc, chacun au poste ou au rang qui lui est assigné, doivent coopérer au bien commun, en pleine concorde et avec une parfaite discipline, uniquement soucieux des intérêts de Dieu et du Règne du Christ.

Deuil

La C. F. T. C. vient d'être cruellement éprouvée en la personne de son Secrétaire Général, Monsieur Gaston Tessier, dont le dernier enfant, âgé de 14 mois, vient de mourir.

Dans cette pénible circonstance, le « Messager », au nom de tous les syndiqués, présente à Monsieur G. Tessier ses chrétiennes condoléances et l'assurance de sa respectueuse sympathie.

L'exclusion des Syndicalistes Chrétiens du Conseil d'Administration du B. I. T.

(I. S. C.) Les délégués socialistes qui détiennent la majorité des voix dans le groupe ouvrier de la Conférence internationale du Travail se sont strictement conformés à une décision prise par le Conseil de la Fédération syndicale internationale d'Amsterdam et ont à nouveau exclu tout candidat proposé par le mouvement chrétien du Conseil d'Administration du Bureau International du Travail.

Les six candidats socialistes ont obtenu 24 à 27 voix, le candidat chrétien obtint 5 voix.

L'attitude des socialistes qui, dans la Conférence même, collaboreront avec les syndicalistes chrétiens, ne fait guère preuve d'esprit démocratique.

SANS LE CHRIST

« Quoique a fait sans Lui de l'industrie n'a réussi qu'à abrutir les hommes, à transformer le monde en chaudière et les âmes immortelles en rouages souffrants et irrités, qui tournent, blasphemant, et se brisent dans la nuit. »

Abbé Perreyve.

VISITEZ A NANTES LES GRANDS MAGASINS DECRÉ LES PLUS IMPORTANTS ET LE MEILLEUR MARCHÉ

COMPAGNIE FRANÇAISE

15, rue du Calvaire — NANTES

RAYONS DE TISSUS
TAILLEUR POUR HOMMES
CONFECTIONS POUR DAMES

LES PLUS IMPORTANTS RAYONS DE
TISSUS

9, Rue Boileau et 8, Rue du Chapeau-Rouge - NANTES

BONNETERIE-CHEMISERIE
LINGERIE-CHAPELLERIE

Les Travailleurs Chrétiens et le Syndicat

Dans leur aridité, les chiffres sont parfois plus éloquents que de longs discours. Ainsi, lorsque l'on compare le nombre des employés chrétiens avec celui des membres de notre Syndicat, on constate immédiatement que la masse de ces travailleurs ignore ou, mieux, se désintéresse du syndicat. Insouciance, indifférence, crainte de voir ses petites habitudes dérangées ? Peut-être. Beaucoup hésitent également à se joindre à nous, disant : « Votre syndicat n'est pas assez puissant, on n'en parle pas ou peu, dans la grande presse ». Belle excuse en vérité ! A qui la faute ? A ceux-là, nous répondons : « Faites-vous inscrire et nous serons plus forts ; n'attendez pas que votre voisin fasse le premier geste : au contraire, entraînez-le, préchez d'exemple ».

Cependant, à toutes ces raisons, ne devons-nous pas ajouter cette autre, peut-être plus sérieuse encore : l'antipathie que fait naître le mot « syndicat » chez beaucoup de travailleurs chrétiens. Hélas ! pour si paradoxal que cela puisse paraître, en plein vingtième siècle, on a peur du syndicat. Trop nombreux, en effet, sont les travailleurs laborieux, consciencieux, bien pensants, qui le considèrent comme un organe destiné à déclencher les grèves, à dresser les ouvriers contre les patrons, en un mot à faire la révolution sociale. Si, malheureusement, certaines organisations donnent raison à ces ennemis de l'idée syndicale, nous proclamons bien haut que tout autre a été notre but. Que recherchons-nous ? Simplement l'union des travailleurs catholiques français sur le terrain de leurs intérêts professionnels et économiques.

Ce que nous voulons, c'est procurer aux travailleurs les moyens de se perfectionner dans leur profession, afin qu'ils puissent accéder aux postes élevés ; c'est faire aboutir leurs justes revendications. Ce que nous désirons, c'est que chaque travailleur prenne conscience du véritable rôle qu'il doit jouer, de la place qu'il doit occuper dans la vie économique et sociale du pays ; c'est que la dignité ouvrière soit respectée.

Notre programme est-il bon ? S'accorde-t-il avec nos convictions ? Reste-t-il dans le cadre de la foi et de la morale ? Pour appuyer cette thèse, il nous suffit de dire que depuis son début notre mouvement a été constamment approuvé par les plus hautes autorités de l'Eglise. C'est ainsi que nous pouvons lire dans la lettre adressée par la Sacré Congrégation du Concile à Mgr. Liénart, ces passages significatifs : « L'Eglise, dans l'état actuel des choses, estime moralement nécessaire la constitution de telles associations syndicales. » « L'Eglise exhorte à constituer de telles associations syndicales. »

Plus près de nous, S. Em. le cardinal Verdier ne s'est-il pas, lui aussi, montré partisan convaincu du syndicat tel que nous le concevons ? Est-il possible à des catholiques de trouver plus puissants encouragements à venir se ranger à nos côtés ?

Cependant, à notre tour, nous, syndiqués, faisons-nous tout notre possible pour recruter de nouveaux adhérents ? Ne vivons-nous pas un peu en égoïstes ? Ne sommes-nous pas des passifs ?

N'avons-nous pas peur des difficultés ? A ce sujet voici quelques lignes suggestives extraites d'un article sur le « Syndicat », paru dans les « Dossiers de l'Action Populaire » (Numéro du 25 décembre 1929), sous la signature autorisée du R. P. Georges Guittou :

« Il n'est pas une région, par une ville industrielle, où nous n'ayons entendu, à l'occasion d'une réunion d'œuvres, déplorer que tant d'anciens de nos écoles libres ou de nos patronages soient allés grossir les rangs de l'armée socialiste. La raison ? Sans doute, elle n'est pas unique. Mais qu'on s'aperçoive, par son investigation, on s'aperçoit, que le plus souvent, c'est parce qu'ils n'ont pas trouvé dans leur milieu, pour les aider à défendre leurs intérêts professionnels, la sympathie qu'on leur devait. Insistez-vous ? demandez vous des précisions ? Vous obtenez des réponses comme celles-ci : — Il n'existe pas dans la région de syndicats chrétiens ou, s'il en existe, personnel ou patronage n'avait encouragé ces jeunes travailleurs à y entrer ou même ne leur en avait révélé l'existence. »

N'est-il pas navrant de constater pareils faits ? Que tenter pour remédier à cet état de chose ? Le remède

est facile à trouver et c'est celui que nous répétons à tous les échos. Mettons-nous au travail sans retard. Ne restons pas désemparés devant les difficultés qui surgissent. Faisons connaître notre syndicat. Sachons par notre exemple, nos actes, transformer les timides, les incertains en d'ardents militants. Préchons la bonne parole. Nous aurons ainsi un syndicat vivant et fort, qui saura faire triompher les idées de justice et de charité, trop souvent méconnues de nos jours. Ceci sera la plus belle récompense de nos efforts.

A. Z.

LOUVRIER N'EST PAS UNE MACHINE A RENDREMENT, IL A UNE FIN A REALISER AUSSI BIEN PAR SON TRAVAIL QUE PAR TOUS LES AUTRES ACTES DE SA VIE.

Cardinal VERDIER.

Repos des Fêtes Légales

Le 12^e Congrès National de la Confédération Française des Travailleurs Chrétiens, réuni à Paris, les 24 et 25 Mai 1931.

Estimant que le repos des fêtes légales ou consacrées par l'usage doit être respecté ;

Constatant que des atteintes à ce principe ont été relevées à l'occasion de la fête de l'Ascension ;

Protestant contre la violation d'un droit de tout temps reconnu par la coutume ;

Emet le vœu que ces fêtes soient dorénavant assimilées d'une manière complète au repos dominical, et insiste après des pouvoirs publics pour qu'un texte législatif en consacre au plus tôt l'obligation.

24-25 Mai 1931.

LES COUCOUS

S'affilier à un Syndicat, et payer une cotisation. Ah ! bien oui ! UN COUCOU EST BIEN PLUS MALIN QUE ÇA.

IL NE S'OCCUPE DE RIEN, NE PAYE RIEN...

Mais il connaît un brave copain qui s'occupe des syndicats chrétiens, et comme il est encore à moitié pratiquant, et que malgré tout il a un peu plus confiance dans les siens que dans les roses ou les rouges, il va le trouver.

— Dis donc, vieux ? Comment vas-tu depuis le temps ? Tu ne pourrais pas me tiqueter, toi qui est au courant de tous ces trucs-là ?

Et voilà qui lui parle d'assurances sociales, congés payés, augmentation ou diminution de salaires, heures supplémentaires, apprentissage pour son fils, etc., etc...

Et notre militant de le renseigner le plus cordialement du monde.

— Je me disais bien aussi, ce vieux ami, sûrement il s'y connaît dans tous ces machins-là. Merci, mon vieux. Alors comme ça, ça va gazer ? Bath ! ça va faire une pièce de 100 balles par an de gagnée. Ah ! tu est un chic type, tiens. Au revoir, mon vieux!!!

— Quoi ? Faire partie du syndicat, moi ? Ah ! non, mon poteau. Impossible, tu comprends. Et puis, ça ne m'intéresse pas. Merci au tuyau tout de même. Et au plaisir !..

Cou ! Cou !... L'oiseau est parti ! On ne le reverra plus que le jour où il aura besoin d'un nouveau tuyau... Pour aujourd'hui, il a eu ce qu'il voulait... le reste, il s'en f... oui, parfaitement, comme de vous, qui lui avez fourni le tuyau...

Il reviendra pourtant, il aurait trop peur de n'être pas au courant de tel ou tel avantage dont il pourrait bénéficier, à l'œil. Mais il tâchera de s'adresser à un autre :

— Dis donc, vieux ? Comment vas-tu ?... (voir plus haut).

Un bon conseil, camarades. A malin, malin et demi. Lorsque, à vous, syndiqués, un phénomène de ce genre se présente, demandez-lui d'abord s'il est syndiqué, ou s'il veut l'être tout de suite.

S'il ne veut rien savoir, si le syndicat ne l'intéresse pas, répondez-lui que ses affaires ne vous intéressent pas non plus. Et tirez lui poliment votre chapeau.

C'est comme cela qu'il faut agir avec les COUCOUS.

D'autres encore les appellent des MUFLES, et c'est du français, cela, et du meilleur encore.

LOISELEUR.

Travailleurs et Travailleuses de toutes professions

Vous avez entendu les appels angoussés de nos Camarades du Textile de Roubaix-Tourcoing.

L'intransigence du Consortium patronal les oblige à continuer une grève qui serait terminée à l'heure actuelle si le Consortium avait voulu se rallier à l'accord que viennent de conclure, après la médiation de M. Laval, les patrons indépendants et les ouvriers de Roubaix-Tourcoing.

La cause de nos camarades est juste entre toutes, tous les travailleurs l'ont compris.

De plus, la victoire ou la défaite de nos Camarades du Nord aura, dans toute la France, une répercussion chez tous les salariés, à quelque profession qu'ils appartiennent.

Tous les yeux sont à l'heure actuelle fixés sur le Nord.

Si nos Camarades sortent vainqueurs du conflit, les salaires des travailleurs français ne baisseront pas.

Mais si nos Camarades sont battus, ce sera de tous côtés la course à la baisse des salaires.

Camarades, y avez-vous songé ?

Avez-vous songé qu'en ce moment même où vous lisez ces lignes, des femmes et des enfants pleurent, parce qu'ils n'ont même pas un morceau de pain, et revivent les heures les plus sombres de l'occupation ?

Dans ces conditions, jusqu'à quand nos Camarades pourront-ils tenir ? Et pourtant, il faut qu'ils tiennent et il faut qu'ils obtiennent satisfaction.

Nous qui sommes à l'arrière encore, allons-nous laisser périr nos frères de travail, qui, tout en luttant pour eux, luttent aussi pour nous ?

Travailleurs et travailleuses, qui que nous soyons, écoutons leur appel. Répondons-y avec empressement et avec générosité.

Rester sourd en ce moment serait faire preuve de l'égoïsme le plus abject et de la plus infâme lâcheté. Pour un travailleur, il est un de-

voir de solidarité qui lui commande d'aider ses frères de travail.

Pour un chrétien, il est un devoir de charité qui le lui impose.

Sans plus tarder, faisons parvenir notre secours, soit à l'Union Nationale des Travailleurs Chrétiens, 6, rue de Bel-Air, à Nantes, téléphone, 120.71. Compte postal n° 208-73, ou à M. Charlemagne Broutin, rue Saint-Sauveur, 20, Lille, Compte postal n° 82.42.

L'Union Régionale des Syndicats de Travailleurs Chrétiens de l'Ouest.

Au moment où ces lignes vont paraître, nous apprenons que les grèves du Nord sont virtuellement terminées. Il n'en reste pas moins vrai que nos camarades du Textile souffriront encore bien longtemps des conséquences de ces dix semaines de grève ; continuons-leur donc notre générosité et aidons-les dans la mesure de nos moyens.

C. I. fait sienne les résolutions de la circulaire et demande à tous les catholiques de s'abstenir d'achats le dimanche ; il faudrait d'ailleurs empêcher les marchés publics ce jour là, comme cela se fait dans certaines villes du Nord de la France et en Angleterre.

Au sujet des grèves du Nord, chaque groupe a fait sa liste ; nous avons les remerciements de l'U. R. A la suite d'un nouvel appel, il est décidé de créer un tronçon qui, placé à la salle de la Mutuelle, recevrait la part de ceux qui voudront bien donner.

Au sujet des cotisations de l'U. R. et Confédérale, chaque groupe doit avoir à cœur de s'acquitter au plus tôt.

Le trésorier nous fait part des dernières élections des délégués dessinateurs au Chantier de Penhoët, et regrette une fois de plus la fondation d'une amicale entravant l'action syndicale où nous avions la majorité dans ces élections.

Le congrès régional aura lieu à Saint-Nazaire en 1932, il nous faudra le préparer à une prochaine réunion.

Par suite de vacances, le C. I. ne se réunira qu'le 13 septembre, où la préparation de la Saint-Michel devra attirer toute notre attention. Séance levée à 11 h. 1/2.

SYNDICAT DES EMPLOYES

REUNION DU CONSEIL SYNDICAL DU 23 JUILLET 1931

Le Conseil avait tenu à se réunir avant la période des vacances afin de passer en revue l'activité syndicale et d'examiner les diverses questions soumises par le Bureau.

La séance est ouverte à 8 h. 15 par le président, assisté du secrétaire, du trésorier et de dix membres du conseil syndical parmi lesquels plusieurs jeunes camarades que nous sommes heureux de féliciter de leur présence.

Par contre, nous déplorons l'absence de quelques membres du conseil dont la présence et les avis pourraient nous être très utiles. Nous aimerions voir ces réunions suivies très assidûment, attendu qu'elles n'ont pas lieu si fréquemment, et ceci pour la bonne marche de notre syndicat.

Nous entendons d'abord le compte-rendu financier de notre trésorier. De cette réalité de chiffres il appert que notre trésorerie est en bon état, mais que les charges sont nombreuses et les ressources insuffisantes ; après avoir soldé nos diverses cotisations à la C. F. T. C., à la Fédération des Employés, à l'Union Régionale, et payé notre abonnement au Messenger pour tous nos syndiqués, notre caisse se trouve forcément diminuée.

Cette année en outre nous avons envoyé des délégués à toutes les réunions syndicales, à Nantes, à la Roche-sur-Yon et au Congrès de la C. F. T. C. à Paris ; à notre regret nous n'avons pu envoyer de représentants à la Session d'Etudes de Bierville, nous envisagerons cette possibilité pour l'an prochain si nos ressources nous le permettent.

Le secrétaire donne ensuite lecture du procès-verbal de la dernière réunion, ainsi que des diverses circulaires de la Fédération et des réponses faites, puis il passe au compte rendu de l'activité syndicale des derniers mois. Ce fut d'abord les élections prud'homales que, d'accord avec nos collègues des autres syndicats, nous avons préparés soigneusement, mais qu'une décision ministérielle bien mal à propos vint remettre à une date ultérieure ; nous avions fait un gros effort et nous pensions espérer sinon la victoire, mais tout au moins une amélioration sensible de notre position. Le bureau préta son concours pour la séance d'Etudes organisée le jour de la Fête du Travail par nos camarades de Méan. Pour nos camarades grévistes du nord, nous avons organisé plusieurs souscriptions parmi nos syndiqués et sympathisants, savoir une première fois 277 francs, une deuxième fois 80 francs, et enfin la troisième 340 francs. Nous avons en outre installé un tronçon à notre permanence et fait insérer dans le « Courrier de Saint-Nazaire » un appel à la charité chrétienne en faveur des misères poignantes du Nord.

De nouvelles adhésions ont été enregistrées et nous voyons notre effectif croître sans cesse grâce à l'active propagande de quelques uns. Le secrétaire insiste pour que chacun travaille à la diffusion de notre organe le « Messenger Syndical ». Nous avons repris la chronique sociale paraissant dans le « Courrier de Saint-Nazaire » ; bien conduite, elle doit nous aider dans l'œuvre que nous

pour suivons, et ainsi tous les efforts conjugués contribueront au développement de notre belle doctrine syndicale chrétienne.

Le président donna ensuite un résumé très intéressant du Congrès National de la C. F. T. C. auquel il a assisté.

Puis il est question de l'augmentation de la cotisation syndicale, le principe de 0 fr. 50 d'augmentation est adopté, mais sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale ; cette réunion générale se fera le 4 octobre, jour de la Saint-Michel. Le Conseil décide de soumettre au Secrétaire de l'Union Régionale l'idée émise précédemment par le secrétaire au sujet du « Messenger Syndical » (édition d'un numéro renforcé qui comporterait un résumé de notre doctrine syndicale, ses origines, ses buts, les réalisations auxquelles nous avons contribué et nos revendications actuelles, etc...). Nous croyons que ces numéros spéciaux, tout cela que le syndicat pourrait demander un certain nombre d'exemplaires, serviraient très utilement notre propagande.

Le Conseil s'entendra en temps voulu avec l'Union Nazairienne pour l'organisation du congrès de l'Union Régionale qui doit se tenir à Saint-Nazaire au printemps.

Le Secrétaire, H. BOURILLON.

SYNDICAT DES EMPLOYES

Le 9 juillet ont eu lieu les élections des délégués des Bureaux auprès de la direction des Chantiers de Penhoët. Comme l'année précédente, pour le personnel dessinateur, notre Syndicat des Employés a fait sien les candidats de l'Amicale des Dessinateurs, Association fondée en août 1929 et à laquelle ont adhéré nos Syndiqués ainsi que les indépendants.

Par contre, le Syndicat Cégétiste des Dessinateurs, qui n'a jamais voulu reconnaître l'Amicale, présentait comme d'habitude 4 candidats.

Les résultats sont les suivants : Inscrifs, 253 dont le quart est de 63. Votants, 209. Ont été élus : Desmurs, Cégétiste, 114 voix, délégué ; Maillard, Président de l'Amicale des Dessinateurs et Syndicat C. F. T. C., 107 voix, délégué ; Deniaud, Cégétiste, 93 voix, délégué suppléant ; Deniaud, Indépendant, Vice-Président de l'Amicale des Dessinateurs, 83 voix, délégué suppléant.

La situation ne change pas... Le Personnel des Services Administratifs a élu : Un indépendant comme délégué, un cégétiste comme délégué suppléant. Situation également sans changement.

TRELAZE

Le samedi 18 juillet, à 20 heures, salle de la Providence, 112, rue Jean-Jaurès, le Syndicat Chrétien des Ardoisiers de Trélazé tenait sa réunion mensuelle, sous la présidence de Jean Brochard.

Après la lecture du procès-verbal

Les MESSAGES de notre RÉGION

DANS NOS FAMILLES

Nous sommes heureux d'apprendre la naissance de :

Georges Guéguen, fils de Madame Guéguen, née Armandine Vilaine, du Syndicat des Ouvrières de l'Industrie de Nantes ;

Monique Péron, fille de Madame Péron, née Anne Levrot, du Syndicat des Employées de Nantes.

Nous félicitons aux heureux parents et nos meilleurs vœux pour les bébés.

MARIAGES

Nous avons été heureux d'apprendre le mariage de :

Mademoiselle Madeleine Sire, de nos Syndicats de Poitiers, avec Monsieur Maurice Girard ;

Monsieur Chantal Adrien, du Syndicat Chrétien des Ardoisiers de Trélazé, avec Mademoiselle Visitation Gonzales, fille de Monsieur Salustiano Gonzales et sœur de Joseph Gonzales, également membres du Syndicat ;

Monsieur Joseph Sauvion, du Syndicat des Employés de Nantes, avec Mademoiselle Clémence Baudu.

DÉCÈS

Nous avons la douleur d'apprendre le décès de :

Madame Renaud, mère de Mademoiselle Renaud du Syndicat des Ouvrières de la Nouveauté de Nantes ;

Monsieur Tendron, père de Mademoiselle Tendron du Syndicat des Employées de Nantes.

A nos amis éprouvés, ainsi qu'à leurs familles, nous adressons nos vives et chrétiennes condoléances.

SOUSCRIPTION POUR LA PROPAGANDE OUVERTE DANS L'UNION REGIONALE

M. Mathorel	25 »
M. Ginoux-Defermon	50 »
Anonyme	200 »
M. Antin	200 »
M. Réveillant-Cheval	50 »
M. l'abbé Maugeais et l'Union Fraternelle de Trélazé	20 »
Syndicat des Dames Employées de Nantes	100 »
M. le Marquis de la Ferronnays	50 »
M. le Chanoine Cassard	50 »
Mme Arnoux-Rivière	50 »
M. l'abbé Guillo	50 »
M. Rreff	50 »

Total de la 1^{re} liste 895 »

CONCOURS DE PAQUES

1^{re} année : Glotain Joseph ; Beloux André.

2^e année : Dupont Pierre ; Trimoreau Jean.

CONCOURS FIN D'ANNEE

1^{re} année : Dupont Pierre ; Fraval Paul.

2^e année : Boquel Jean ; Forget Léon.

ANNEE SCOLAIRE

1^{re} année : Dupont Pierre ; Gautvrit Gilbert ; Fraval Paul ; Biron Jean.

2^e année : Boquel Jean ; Forget Léon ; Sauvageat Maurice.

3^e année : Glotain Francis. Enseignement général, Concours de

Société de Secours Mutuels des Travailleurs Chrétiens

TOMBOLA DU 5 JUILLET 1931 (Billets verts)

Liste des lots non réclamés :

23	66	84	146	169	450	507
526	763	795	891	964	1116	1125
1143	1159	1262	1279	1304	1416	1454
1586	1761	1769	1932	2263	2266	2296
2304	2369	2476	2500	2529	2546	2577
2579	2787	2822	2883	3020	3145	3248
3484	3452	3556	3625	3779	4067	4150
4167	4186	4230	4275	4300	4350	4409
4496	4498	4561	4563	4623	4682	4686
4738	4861	4872	4894	4981	5183	5187
5211	5213	5261	5440	5533	5555	5570
5633	5909	5925	6083	6751	6754	6851
7254	7369	7482	7739	7773	7812	7855
7908	7910	7962	7993	8004	8010	8024
8028	8085	8133	8154	8191	8230	8321
8340	8377	8422	8533	8541	8591	8634
8977	9036	9455	9577			

Le numéro 4186 gagne la Ménagerie orfèvre Christofle (37 pièces).

Le numéro 5633 gagne le billet de Lourdes.

Le numéro 7482, gagne le service de table lingerie.

Le numéro 7369 gagne le réveil-matin (Févin-Fessot).

Le numéro 3248 gagne la lessiveuse. Les lots sont à la disposition des gagnants au siège social, 6, rue de Bel-Air, de 9 heures à midi, et de 14 heures à 18 h. 30.

A partir du 15 septembre ils seront acquis à la Société.

SYNDICAT DE L'AMEUBLEMENT.

La distribution des prix aux élèves des Cours Professionnels des Menuisiers-Lébénistes a eu lieu très intimement au milieu des parents et des sympathisants.

M. Bourcier, représentant les patrons de l'ameublement, et lui-même ancien professeur des Cours, qui présidait prit la parole pour rappeler les débuts et la marche des cours depuis leur fondation et engager les élèves à marcher avec persévérance dans la voie qui leur est tracée dans cette école.

Beillevaire, Secrétaire de l'Union Régionale des Syndicats Chrétiens excuse M. Buene, président, de ne pouvoir assister à cette séance. Il remercie les professeurs et engage les élèves à faire connaître les cours autour d'eux. Il rappelle les campagnes des Syndicats Chrétiens en faveur des travailleurs et engage les élèves à faire partie des Syndicats Chrétiens et à y amener un grand nombre de leurs camarades de travail.

Suit alors la lecture du Palmarès :

CONCOURS DE PAQUES

1^{re} année : Glotain Joseph ; Beloux André.

2^e année : Dupont Pierre ; Trimoreau Jean.

CONCOURS FIN D'ANNEE

1^{re} année : Dupont Pierre ; Fraval Paul.

2^e année : Boquel Jean ; Forget Léon.

ANNEE SCOLAIRE

1^{re} année : Dupont Pierre ; Gautvrit Gilbert ; Fraval Paul ; Biron Jean.

2^e année : Boquel Jean ; Forget Léon ; Sauvageat Maurice.

3^e année : Glotain Francis. Enseignement général, Concours de

PAQUES et fin d'année : Trimoreau Jean (Très bien) ; Biron Jean, Hocquel Jean, Fraval Paul.

Prix d'honneur : Dupont Pierre, Hocquel Jean.

Ouverture des Cours, 19 octobre. Les inscriptions seront reçues les lundi 12 et mardi 13 octobre, de 18 heures à 20 heures.

SYNDICATS FEMININS

COURS PROFESSIONNELS

A la demande de nombreuses familles, des Cours seront ouverts au Siège des Syndicats Professionnels Féminins pour les jeunes filles désirant suivre des Cours du jour, et ceci sans préjudice des Cours du soir qui reprendront, comme les autres années, au mois d'octobre.

Ces nouveaux cours auront lieu, le matin, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2. Ils comprendront : Sténo-Dactylographie, Français, Comptabilité, et seront donnés par des professeurs qualifiés. Ils s'ouvriront le Jeudi 3 Septembre. Ils seront payants.

Un cours d'Enseignement Ménager aura lieu le samedi après-midi.

Pour tous renseignements, s'adresser au Siège des Syndicats Professionnels Féminins, 6, rue de Bel-Air, où les inscriptions pourront être prises pendant tout le mois d'août.

SYNDICATS FEMININS

A LA VILLE DE REIMS
Maison de Confiance

PATRON
Opticien spécialiste
3, rue Thiers (près l'Hôtel-de-Ville)
NANTES

Exécution des Ordonnances de MM. les Oculistes

10 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

QUINCAILLERIE - MENAGE
Boissellerie - Vannerie

M. CAMPAGNE
19, Chaussée Madeleine

Outillage Agricole - Jardinage
ARTICLES DE CAVE

PEINTURE - VITRERIE
TRAVAIL A FAÇON

A. MIRANDE
35, boulevard Gabriel-Lauriol
NANTES

PAPIERS PEINTS - DECORATION
LITRES - BOIS ET MARBRE
Travail très soigné - Prix modérés
Conditions spéciales
aux Membres des Syndicats Chrétiens

CHEMISES SUR MESURES
BONNETERIE ET LINGERIE
Vente de Tissus au Mètre

A. SEGUY
Chemisier
4, rue des Carmes - NANTES
(près la place du Change)

Escompte de 5 % aux Syndiqués

ORNEMENTS D'EGLISE

Spécialité de Linge de Messe
Broderies Or et Soie sur tous Tissus
Aubes Dessins - Prix modérés

M^{me} D. GUIHEUX
26 bis, rue du Moulin - NANTES

Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués

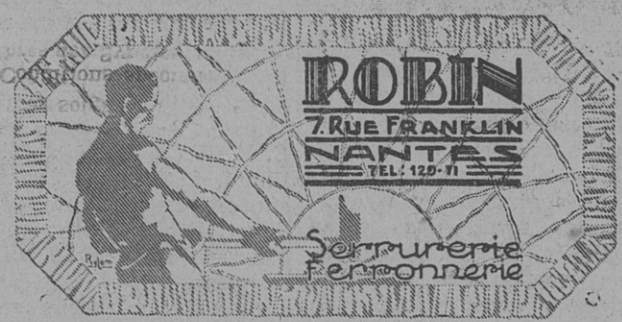
COUVERTURE - PLOMBERIE
ZINGUERIE
Installations de Salles de Bains
Cabinets de Toilette et Water-Closet

Joseph DEHAIS
7, rue Jean-Jaurès - NANTES
Tél. 127.36 - R. C. Nantes 378

Ventes et Locations
Installation d'Eau et Gaz - Appareils Sanitaires - Compteurs - Robinetterie

ENTREPRISE GENERALE DU BATIMENT

FAVREAU & PAVAGEAU
TÉLÉPHONE 130.53
4, Place du Martray - NANTES



L'ALLIANCE REGIONALE DE L'OUEST

Compagnie Anonyme d'Assurances contre l'INCENDIE et de REASSURANCES
Siège Social à NANTES, 11, rue Franklin - Tél. 113.82

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
MM. René DELAFOY, anc. dép. Prés.
Charles HAENTJENS, vice-présid.
Jean BABIN-CHEVAYE,
Hippolyte BARDON, Assureur.
Jules BONDUELLE, *.
MM. Etienne HIBON, *.
Anatole MANCEAU, anc. dép.
Robert FERGUERIE, *.
Paul RICOUR.
R. C. Nantes 739 B.

N'achetez rien avant de visiter
7, rue Copernic - NANTES

LE DÉPOT DE MEUBLES DE L'ANJOU
Vente directe de la fabrique au client

TOUS LES MEUBLES ET LITERIE

COMPAGNIE NANTAISE DE NAVIGATION A VAPEUR

Service des Messageries de l'Ouest
Tél. 139.28 - 140.14 - 147.49

Service de voyageurs et marchandises sur la Loire les côtes du Morbihan et de la Vendée
Excursions sur Mer pendant la saison d'été

Etes-vous satisfaits ?
Continuez à prendre de bonnes tasses de

CHOCOLAT L. REVAULT
ou de
CACAO L. REVAULT
Goûtez le Modana (Chocolat à croquer)

Dépôt à Nantes : A. POUDAT & C^o
4, rue Mercœur - Tél. 146.90

LA CAPITALISATION
Entreprise privée assujettie au Contrôle de l'Etat

BONS D'EPARGNE
Versements et Tirages mensuels

B. FRANÇOIS
14, rue J.-J. Rousseau, NANTES
Téléphone 127.78

ÉLECTRICITÉ
LUMIÈRE FORCE - SONNERIES
TELEPHONES
T. S. F.

A. TOUVERON
15, rue Jean-Jaurès - NANTES
Téléphone 125.90

Prix avantageux et Remise aux Syndiqués
GRAND CHOIX DE LUSTRIERIE

GRAVURE SUR METAUX
Artistique, héraldique, commerciale et industrielle
Maison fondée en 1895

Jean TERRIEN
Fournisseur d'Administrations Publiques et de l'Etat
10, rue Cacault - NANTES

Timbres en caoutchouc et cuivre - Dateurs - Folioleurs - Timbres élastiques - Pochoirs - Plaques et lettres en email - Gravure chimique
Fournitures générales : encres, tampons, etc., etc.

RIPOCHE & C^o
2, rue Pierre-Landais - NANTES
Téléphone 113.33

Transports Automobiles, Camionnage
Voitures pour Excursions
Mariages - Sociétés
Camions Autos Déménagements
Camionnettes pour Livraisons

de la dernière séance, le camarade Alphonse Mailet, délégué à la réunion du Conseil Régional des Syndicats Chrétiens de l'Ouest, qui eut lieu le 21 juin à Nantes, 6, rue de Bel-Air, nous donna un compte-rendu très détaillé des travaux accomplis aux différentes séances de la journée. Les leçons qu'il en dégagera seront, à n'en pas douter, profitables à tous.

Le secrétaire mit ensuite l'assemblée au courant de la situation du bassin ardoisier de Trélazé et spécialement du licenciement des vieux ouvriers (ceux âgés de plus de soixante ans) de la Société Ardoisère de l'Anjou, et de la lettre adressée à cet effet aux administrateurs de la dite Société par le Directeur de l'Exploitation.

Nous sommes très heureux de constater qu'à chaque réunion notre nombre s'accroît, ce qui dénote de la part de tous les syndiqués une grande activité pour le recrutement.

Continuez Camarades ! Travaillez sans relâche et toujours de l'avant, pour cette cause que vous avez tant à cœur : faire pénétrer l'idéal social chrétien dans votre milieu.

J. L.

Dans la récente promotion de Médaille d'Honneur des ouvriers et employés, nous relevons le nom de Roulet Jean, le doyen d'âge du Syndicat, 60 années de travail dans les ardoisiers, dont plus de trente à la Société Ardoisère de l'Anjou.

Nos sincères félicitations à ce vieux travailleur, pour qui nous formulons le vœux « ad multos annos ».

POITIERS SYNDICAT DES EMPLOYES

Désespérant, en ce qui concerne l'application du repos dominical à Neuville, d'obtenir gain de cause auprès de la Préfecture et de l'Inspection du Travail de la Vienne, pour la mise en vigueur de l'art. 37 du livre II du Code du Travail, stipulant le caractère suspensif du recours au Conseil d'Etat, nous avons écrit, le 8 mai 1931, au Ministre du Travail une lettre que le Secrétaire de notre Fédération n'a pas manqué d'appuyer en ces termes :

Monsieur le Ministre,
Nos collègues du Syndicat de Poitiers, rattaché à notre Fédération, nous demandent de transmettre la lettre que vous trouverez ci-jointe.

Nous nous joignons à eux, Monsieur le Ministre, pour que vous veuillez bien donner des instructions en vue de faire cesser la situation paradoxale sur laquelle ils attendent votre attention.

Au surplus, et pour notre gouverne, nous serions tout à fait heureux d'être fixés, d'une manière très précise, sur les conditions qui doivent être réunies pour que le caractère suspensif des recours au Conseil d'Etat soit effectivement réalisé.

Avec nos remerciements, etc...

SYNDICATS FEMININS

Le Syndicat Féminin du Commerce et de l'Industrie, 5, rue de Penhièvre, à Poitiers, dans sa séance du mercredi 22 juillet 1931, a procédé à l'élection de son bureau. Ont été élus :

Présidente : Mlle Airault ; Vice-présidente : Mme Levron ; Secrétaire : Mlle M. Métails ; Vice-secrétaire : Mme Métails ; Trésorière : Mlle R. Chevard ; Vice-trésorière : Mlle M. Bernard ; Conseillères : Mlle Auroux,

LE MEILLEUR BOULET DU MOMENT



Mlle Guionnaud, Mlle Guillon, Mlle M. Moreau, Mlle R. Branchu.
Secrétaire générale des Syndicats Féminins du Commerce, de l'Industrie et de la Couture : Mme Levron.

CHATELLERAULT UNION LOCALE

NOTRE NOUVEAU SIEGE SOCIAL
En raison de la reprise de l'immeuble par le propriétaire, nous avons dû quitter fin juin notre siège de la rue Sully.

Les services de nos syndicats seront prochainement réinstallés (probablement courant septembre) à notre nouveau siège social situé : 15, rue du Château (près du Marché) dans un immeuble pris en location par l'Union Locale.

En attendant cette installation, notre permanence du dimanche est provisoirement supprimée. Pour tout ce qui concerne les syndicats, nos adhérents pourront s'adresser aux divers conseillers spéciaux.

ACHATS EN COMMUN

Ainsi que nos adhérents en ont été informés par la circulaire qui leur a été adressée, nous avons pu obtenir d'une maison de la place les conditions suivantes pour leur approvisionnement en charbon :

Boulets du Nord, qualité garantie : 225 fr. la tonne. Livraison à domicile courant août. Paiement comptant à la livraison.

Ces conditions représentent un rabais de 25 fr. par tonne sur les prix pratiqués couramment pour cette qualité.

Les commandes devront être remises le plus tôt possible et au plus tard le **Dimanche 16 Août**, à la Permanence établie à cet effet à la Salle Jeanne-d'Arc, le dimanche de 10 heures à midi.

SYNDICAT DES EMPLOYES

Le Syndicat des Employés vient de participer à la conclusion d'un accord pour l'application du repos dominical dans les magasins de bijouterie et horlogerie de notre ville.

Les MESSAGES des JEUNES

Rayonnement Jociste

« Oui, bien sûr, nous disions certaines gens, votre méthode, votre organisation, votre but sont magnifiques ! Mais, dites-nous, qu'avez-vous obtenu de tangible dans les usines et les ateliers ? Votre militant jociste, n'est-il pas un pauvre type bien effacé, en but à toutes les moqueries et toutes les brimades, perdu dans la masse des jeunes travailleurs ? »

— Je vois ce qu'on veut dire. Que les personnes qui pensent ainsi écoutent l'histoire de trois apprentis jocistes d'environ quatorze ans. C'est aussi l'histoire de tous ses camarades militants qui se dévouent partout à la cause jociste.

Quand il entra à l'usine, il n'était pas encore jociste. Il sortait de l'école chrétienne. De là à l'usine, quelle transition ! Oh, ce premier jour de travail comme il se le rappelle bien ! Comme c'était loin les vacances, la mer, le bruit des vagues. Ce n'était plus que le bruit lançant des moteurs et des courroies, les fracas des points roulants qui passaient au-dessus de sa tête, les gémissements lugubres du métal sous la morsure de l'outil et, le soleil qui grillait ses bras nus, fait ruisseler son front et coller sa chemise. On s'habitue encore à ces choses.

Mais il lui fallut lutter, subir les moqueries les plus déplacées à cause de sa religion, de la part de tous les anciens, parfois même du contremaître. Il lui fallut assister aux scènes les plus dégoûtantes du « dessalage ». Ses pauvres camarades moins courageux étaient livrés aux brutes qui leur faisaient endurer les plus ignobles brimades. Un soir d'hiver, il faisait noir ; comme il regagnait le vestiaire, il se vit tout à coup entouré par une bande composée des plus vieux apprentis :

— Laisse-toi faire, lui dirent-ils, tout le monde y est passé, c'est ton tour !

Il se jétèrent sur lui en poussant des cris qui avaient je ne sais quoi de bestial. Il fit tant de ses pieds et de ses mains qu'il réussit à s'échapper.

Ce fut en bons camarades qu'ils

Et tous les soirs ces scènes se renouvelaient sur d'autres qui finissaient pas se laisser faire. Cela se reproduisait, même à l'atelier, sous les établis, à la barbe des chefs qui fermaient les yeux.

Lui, résistait ; cependant ces « dessalages » redoublaient d'activité.

On se moquait de lui parce qu'il travaillait trop, parce qu'il ne faisait pas la « gratte » sur sa paye, parce qu'il ne payait pas sa tournée au bistrot. On passait sous ses yeux les images les plus obscènes. On braillait à tue-tête, du matin au soir, des chansons écoeurantes.

Et pourtant bientôt il se sentit lasse de combattre. Allait-il céder ? Les brutes poussaient leurs attaques jusqu'à la violence.

C'est alors que dans cette nuit il vit l'étoile de la J.O.C.

Sur les vingt jeunes, entrés en même temps que notre camarade, combien étaient restés bons ? Trois dont l'un sombrait.

« Où donc puisaient-ils leurs forces ? Voulaient le savoir, notre ami connu la J.O.C.

A partir de ce jour, trois écussons jocistes brillèrent dans les rangs des jeunes arpentés. Mais ces trois insignes arborés audacieusement furent comme une provocation qui déchaîna une nouvelle vague de fureur.

A trois, ils se défendirent avec force et avec cran. Ils furent étonnés, les grands, de voir ces « bleus » tenir tête. Ils leur disaient : « Nous vous désallérons ». Mais les jocistes leur répondaient crânement : « Non ! vous ne nous désallerez pas ». Et ils chantaient plus fort leur chant jociste ; aux clameurs de haine ils répondaient par un chant d'amour.

Les autres, outrés de leur impudence, ce fut la persécution, tantôt brutale, tantôt hypocrite et sournoise, mais toujours persistante.

Heureux de souffrir pour le Christ, nos trois jocistes faisaient des prodiges de charité. Ils pardonnaient tout et disaient : nous vous aimons, comprenez-nous et ils leur tendaient la main.

Alors effrayés, bouleversés par cette tenacité persistante, les grands restaient muets et s'apaisaient.

Ce fut en bons camarades qu'ils

les quittèrent à la fin de l'année.

Dès lors commença l'offensive jociste. Les militants redoublaient d'ardeur. Ils s'étaient plaints à la fédération des brimades et des passages à la visite. Celle-ci protesta auprès des chefs de l'usine qui s'en émurent et troublèrent la quiétude coupable des trionphateurs et contremaitres.

Cette année-là les jeunes qui entrèrent au travail ne curent ni les brimades, ni les passages à la visite, ni les moqueries. Au contraire, ils trouvèrent dans les jocistes et leurs sympathisants, des camarades dévoués toujours prêts à leur rendre service, à les aider, à les guider dans le travail.

Bientôt il y eut non pas quatre, mais cinq, six insignes dans les rangs des arpentés.

L'atmosphère était changée. Quelconque avait le malheur de chanter un couplet trivial était doucement mais fermement blâmé.

Un an plus tard, les jocistes devenus les aînés, imposaient leurs coutumes et leurs manières aux plus jeunes.

C'eut été un atelier d'apprentissage idéal ; on entendait maintenant le chant jociste aux tours, à l'ajutage, enfin partout presque tous lisaient la Jeunesse Ouvrière, tous étaient sympathiques à la J. O. C. Malheureusement les contremaitres revinrent troubler cette paix. Persécution plus dure que celle des camarades, car il était impossible de la combattre.

Je connais les péripéties, presque dramatiques de cette menée des contremaitres contre la J. O. C.

Si désormais le troupeau jociste est dispersé tous les apprentis sans exception sont de cœur avec les militants jocistes ; pas un d'entre eux ne peut adresser un reproche à notre beau mouvement jociste qui les a défendus, secourus, aidés.

Parlez-leur du Christ, ils pensent à la J. O. C. ; au lieu de ricaner, qu'ils avaient aux lèvres autrefois, ce sera maintenant un sourire révérent, des paroles admiratives. Ils sont mûrs pour la moisson jociste, demain, ils seront dans nos rangs.

JOSEPH AUDRAIN.

CHAUSSURES BON-SECOURS
A. MOTTAIS
6, rue Bon-Secours - NANTES

CHAUSSURES en tous genres
LUXE - TRAVAIL - FATIGUE
Maison se recommandant par la qualité de ses articles

5 % de Remise aux Membres des Syndicats Chrétiens

RESSEMELAGE L. TROUVÉ
Répare les Chaussures de suite
2, rue Guépin - 11, rue de la Marne
NANTES

L. LÉVÊQUE
13 ET 13 bis, PLACE VIARMES, NANTES — Téléphone 129.18

MACHINES A COUDRE
« EXCELSIOR » & « GRETZNER »
NEUF ET OCCASION
Réparations et Accessoires de Machines de toutes Marques
Remise de 5 % aux Syndiqués sur présentation de la carte délivrée par le Syndicat

ENTREPRISE GENERALE
Peinture - Vitrerie
Papiers peints
Glaces et Miroiterie
Tentures
Installations complètes pour tous genres de Commerces

P. AFFILÉ
21, rue St-Léonard - NANTES
Remise de 5 à 10 % aux Membres des Syndicats Chrétiens

COUVERTURE - ZINGUERIE PLOMBERIE
Maison **RENAUD**
76, rue St-Clement - NANTES

Chauffage central
Appareils Sanitaires
Fournisseur de la Maison Familiale

HABILLEZ-VOUS AU MIEUX ET AU MEILLEUR MARCHÉ
Paris-Vêtements
22, rue du Marchix - NANTES
Même Maison : 20, boulevard de la Liberté, à Chantenay.

CHOIX INCOMPARABLE DE COMPLETS
Sports et Ville
Prix de Fabrique
Spécialité de Vêtements de Travail
Chemiserie - Bonneterie - Casquettes
Imperméables cuir, etc.

APERÇU DE QUELQUES PRIX :
Chemises kaki et bleues... 10 fr.
Pantalons rayures, 15, 14 25
Grand choix de Casquettes depuis... 10 »
Bleus de travail, depuis... 14 »
Imperméables paracuir... 95 »
Complets sport, depuis... 75 »
10 % aux Syndiqués et Familles nombreuses

PLATRIERIE - DECORATION
STAFF - FUMISTERIE

ANCELIN
Entrepreneur
31, rue de Bel-Air - NANTES
Téléphone : 117.49

ENTREPRISE DE CHARPENTES

P. OHEIX
Avenue du Grand-Clos - NANTES
(Boulevard Lelasseur)
Chantier : Rue de la Gourmette

TISSUS - CONFECTION - MESURE (Hommes, Dames, Enfants)
RAYON SPECIAL D'ARTICLES DE TRAVAIL

Maison ARROUET
2, RUE BON-SECOURS - NANTES

LITERIE
Réfection - Plumes - Duvets

Maison de confiance vendant bon marché
Remise de 5 % aux Syndiqués

On reçoit les Bons de l'Union Economique

Le prochain Congrès de l'Internationale Chrétienne du Travail

(I. S. C.) Les syndicalistes chrétiens tiendront leur cinquième congrès international, dans la deuxième semaine de septembre.

Outre le rapport moral qui sera présenté par le secrétaire général, M. Serrans, Utrecht, le Congrès s'occupera de la crise économique mondiale.

M. le Prof. Friedrich Dessauer, Francfort s. M., Membre du Reichstag, présentera un rapport sur « les problèmes économiques et politiques mondiaux de la crise ». M. H. Amelink, Utrecht, et M. Pauwels, Bruxelles, présenteront des rapports sur « la politique sociale à l'époque de la rationalisation » et « l'intervention de l'Etat et mesures syndicales contre le chômage ».

Une autre question qui fera l'objet d'un examen de la part du congrès est celle de la situation économique et sociale dans les colonies et autres pays peu évolués. M. Gaston Tessier, Paris, introduira la discussion sur ce point.

La veille du congrès, une Conférence du travail féminin aura lieu. Mlle Amann, Berlin, s'est chargée d'un rapport sur « les principes de la protection des ouvrières ». Mlle Graff présentera un rapport sur « l'évolution du travail féminin au cours de ces dernières années ».

La Conférence du travail féminin et le congrès auront lieu à Anvers. Une soirée de réception aura lieu le 8 septembre, dans le bâtiment du Syndicat National des Employés du Commerce et de l'Industrie, le congrès dans le Collège de Notre-Dame.

On estime que 300 délégués environ participeront au congrès.

POUR VOTRE CAFÉ
servez vous du

Cof's

DOUBLE FILTRE
Interchangeable
Breveté France et Etranger

25% d'ÉCONOMIE
POUR RECEVOIR FRANCO LA NOTICE EXPLICATIVE
ÉCRIRE à M. PINARD & FILS, 2^{me} RUE RICHER - NANTES
R. C. Nantes N° 410 B.

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURES

L. CHATELLIER, Père & Fils
7, rue Paré - NANTES
Téléphone : 125.13

Conditions spéciales aux Familles des Syndiqués qui font construire une habitation familiale.

Entreprise Générale de Menuiserie
Ancienne Maison **JAHER**
GOURAUD ET C^o, S^{rs}
29, rue de Savenay - NANTES

Façonnage mécanique, moulures en tous genres. Fabrication de meubles
Conditions spéciales aux Syndiqués

Le Gérant : FOULON Paul.
Imp. du « Courrier de St-Nazaire ».